Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215601790-20260322-DCM_2026_040-DE

COMMUNE DE PONT-SCORFF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - DÉLIBÉRATION N°2026/040

SÉANCE DU 22 MARS 2026
Dûment convoquée le 17 mars 2026

VIE INSTITUTIONNELLE / INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 22 mars 2026 à 10h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Mme Annie LE DU, Doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, en Salle du Conseil Municipal.

Étaient Présents : LE COUPANNEC Yvonnick, LE SAUZE Lydia, SCHMITT Fabien, LEHMANN Chantal, TANGUY Jean-Marc, LE LAY Sophie, RUELLAN Stéphane, DANAIS Élizabeth, KERMAGORET Philippe, LE FLOCH Nelly, ROLLAND Patricia, LE CORFEC Bruno, OGER Sylvie, PÉRON Johan, LE DU Annie, LE GALLO Gilles, TIBULLE Sandrine, PERRIOT Thomas, KERMAGORET Sabine, BOUREAU Gaëlle, LE NORCY Rozenn, de CORSON Alain, de ROUCY Camille.

Étaient Absents : SALENGROS--LEGÉ Adrien, DUBAUT Thierry, NÉVANNEN Pierrik, ÉVANO Jean-Claude.

Pouvoirs : SALENGROS--LEGÉ Adrien donne pouvoir à SCHMITT Fabien.
DUBAUT Thierry donne pouvoir à PÉRON Johan.
NÉVANNEN Pierrik donne pouvoir à de ROUCY Camille.
ÉVANO Jean-Claude donne pouvoir à BOUREAU Gaëlle.

Secrétaire de séance : de ROUCY Camille

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 27
- présents : 23
- représentés : 4
- votants : 27

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-7 et L. 2121-10 ;

VU la convocation en date du 17 mars 2026 adressée aux membres du Conseil Municipal

Considérant que le Conseil Municipal a été entièrement renouvelé dès le 1er tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2026, la convocation en date du 17 mars 2026 qui a été adressée aux membres du Conseil Municipal conformément aux dispositions des articles L. 2121-7 et L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la réunion de ce jour a d'abord pour objet l'installation du Conseil Municipal.

Avant de procéder à cette installation, Madame Annie LE DU, doyenne d'âge de l'assemblée délibérante, fait connaître officiellement les noms des conseillers municipaux qui ont été proclamés élus à la suite des opérations électorales du 15 mars 2026.

Le Conseil Municipal se trouve établi comme suit :

	Noms et prénoms des conseillers municipaux élus	Noms et prénoms des conseillers communautaires élus
1	LE COUPANNEC Yvonnick	LE COUPANNEC Yvonnick
2	LE SAUZE Lydia	
3	SCHMITT Fabien	

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215601790-20260322-DCM_2026_040-DE

4	LEHMANN Chantal	
5	TANGUY Jean-Marc	
6	LE LAY Sophie	
7	RUELLAN Stéphane	
8	DANAIS Élizabeth	
9	KERMAGORET Philippe	
10	LE FLOCH Nelly	
11	SALENGROS – LEGÉ Adrien	
12	ROLLAND Patricia	
13	LE CORFEC Bruno	
14	OGER Sylvie	
15	PÉRON Johan	
16	LE DU Annie	
17	LE GALLO Gilles	
18	TIBULLE Sandrine	
19	PERRIOT Thomas	
20	KERMAGORET Sabine	
21	DUBAUT Thierry	
22	NÉVANNEN Pierrik	
23	BOUREAU Gaëlle	
24	ÉVANO Jean-Claude	
25	LE NORCY Rozenn	
26	de CORSON Alain	
27	de ROUCY Camille	

Madame Annie LE DU, doyenne d'âge, déclare le Conseil Municipal de la commune de PONT-SCORFF, composé comme il vient d'être dit, installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré le 22 mars 2026

La Présidente de séance,
Annie LE DU

La secrétaire de séance,
Camille de ROUCY

MAIRIE DE PONT-SCORFF * 56 (Morbihan) *

Affiché en Mairie le 25 mars 2026
Transmis en Préfecture le 25 mars 2026
Document exécutoire à compter du 25 mars 2026

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.